

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
6 février 2024

PUBLIE LE : 14 FEV. 2024

Délibération n°240206-3 : Budget primitif 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trente janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Jacques LACHETEAU**, délégué titulaire et secrétaire du bureau syndical, désigné par le Comité en l'absence du Président et des deux Vice-présidents.

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2024

PRESENTS

CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Véronique BESSE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE TITULAIRE Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Elisabeth GUYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Francine LAZARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Stéphane POUILLARD, DELEGUE SUPPLEANT Olivia FOUCAUD-ROYER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Raphaël DOAN, DELEGUE TITULAIRE Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Christian PERSIAUX, DELEGUE TITULAIRE Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUEE TITULAIRE Christine MERCURI, DELEGUEE SUPPLEANTE Murielle CHARLES-BERETTI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE Jean-Pierre THOMAS, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LOUVECIENNES

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Responsable du SIA

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<i>Nombre de communes</i>	:	8
QUORUM	:	9
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	12

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORTEUR : Monsieur LACHETEAU, délégué titulaire et secrétaire du bureau syndical.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L.5211-36 et L. 5212-18 et suivants ;

VU l'article R. 5212-1-1 du Code général des collectivités territoriales fixant le vote du budget par nature ;

VU la délibération n° 231218-4 du 18 décembre 2023 approuvant le rapport d'orientation budgétaire 2024 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye ;

CONSIDERANT le budget primitif de l'exercice 2024, qui s'établit ainsi :

SECTION D'EXPLOITATION	:	491 712,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	:	101 000,00 €
SOIT UN BUDGET GLOBAL DE	:	592 712,00 €

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de Monsieur LACHETEAU, délégué titulaire et secrétaire du bureau syndical, et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ADOpte le budget primitif du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye de l'exercice 2024, annexé à la présente délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **14 FEV. 2024**

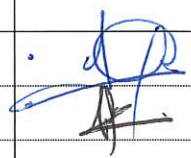
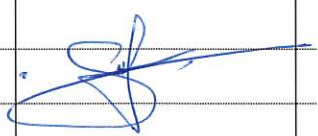
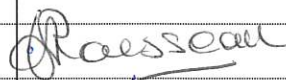
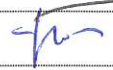
Transmis en Préfecture et affiché le **14 FEV. 2024**

Véronique BESSE
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal

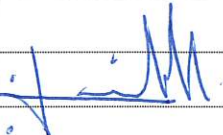
BUDGET PRIMITIF 2024
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du mardi 6 février 2024 à 20:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
CHAMBOURCY	François ALZINA	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Bernard FERRU	DELEGUE SUPPLEANT	
	Francine LAZARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL	DELEGUE TITULAIRE	
	Jean-Jacques LACHETEAU	DELEGUE TITULAIRE	
	Stéphane POUILLARD	DELEGUE SUPPLEANT	
	Olivia FOUCAUD-ROYER	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	Raphaël DOAN	DELEGUE TITULAIRE	
	Véronique BESSE	DELEGUEE TITULAIRE	
	Luc BESSETTES	DELEGUE SUPPLEANT	
	Pascal SIMONNET	DELEGUE SUPPLEANT	
LE PORT-MARLY	François ROUSSEL-DEVAUX	DELEGUE TITULAIRE	
	Rodolphe SOUCARET	DELEGUE TITULAIRE	
	Nicole GAUTIER	DELEGUE SUPPLEANT	
	Romarc LENOIR	DELEGUE SUPPLEANT	
LOUVECIENNES	Christian PERSIAUX	DELEGUE TITULAIRE	
	Isabelle DE TONQUEDEC	DELEGUEE TITULAIRE	
	Christine MERCURI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Murielle CHARLES-BERETTI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Jean-Bernard BISSON	DELEGUE TITULAIRE	
	Laurence ROUSSEAU	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Pierre THOMAS	DELEGUE SUPPLEANT	

BUDGET PRIMITIF 2024

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mardi 6 février 2024 à 20:00

MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Jean-Luc GAGNIERE	DELEGUE TITULAIRE	
	Carlos MONTES	DELEGUE SUPPLEANT	
	Jean-Guillaume DATIN	DELEGUE SUPPLEANT	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine GOTTI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Elisabeth GUYARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	

POUVOIR

Je soussigné, François ROUSSEL-DEVAUX **Délégué du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (S.I.A.R.S.G.L.)**, donne pouvoir à Rodolphe SOUCARET, à l'effet de me représenter en tant que de besoin au **Comité de ce Syndicat** qui se tiendra le **mardi 6 février 2024** et de voter, en mes lieu et place, les différentes délibérations figurant à l'ordre du jour.

A, Joinville-le-Pont

Le 05-02-2024

Signature



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25780133200012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat Intercommunal d'Assainissement comprenant une commune de 3500 hab et plus S.I.A.
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES
LOCALES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : S.I.A. (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20240214-240206-3-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

18

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

20

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

23

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

25

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 070-257801332-20240214-2402003-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024
---	--

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 070-257801332-20240214-2402000-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	491 712,00	491 712,00	
+				
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=				
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	491 712,00	491 712,00	
INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	101 000,00	101 000,00	
+				
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	101 000,00	101 000,00	
TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	592 712,00	592 712,00	

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 070-257801332-20240214-2402003-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES				A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	446 165,00	0,00	328 050,00	328 050,00	328 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	205 178,00	0,00	145 610,00	145 610,00	145 610,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 938,00	0,00	18 052,00	18 052,00	18 052,00
Total des dépenses de gestion des services		669 281,00	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	126 000,40	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		795 281,40	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		795 281,40	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	491 712,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	795 279,00	0,00	491 710,00	491 710,00	491 710,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00
Total des recettes de gestion des services		795 281,00	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		795 281,00	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		795 281,00	0,00	491 712,00	491 712,00	491 712,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	491 712,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20240214-240206-3-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES			076 257801332-20240214-2402003-DE	A3
			Date de télétransmission : 14/02/2024	
			Date de réception préfecture : 14/02/2024	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	101 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 856 393,25	0,00	101 000,00	101 000,00	101 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	101 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257801332-20240214-240200-3-DE	B1
		Date de télétransmission : 14/02/2024	
		Date de réception préfecture : 14/02/2024	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	328 050,00		328 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	145 610,00		145 610,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 052,00		18 052,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		491 712,00	0,00	491 712,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	491 712,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	101 000,00	0,00	101 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		101 000,00	0,00	101 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	101 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		078-257801332-20240214-240200-3-DE	B2
		Date de télétransmission : 14/02/2024	
		Date de réception préfecture : 14/02/2024	

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	491 710,00		491 710,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00		2,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		491 712,00	0,00	491 712,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	491 712,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	101 000,00	0,00	101 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		101 000,00	0,00	101 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	101 000,00
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20240214-240206-3-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
				Accusé de réception en préfecture 070-257801332-20240214-2402003-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	446 165,00	328 050,00	328 050,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	20 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	200,00	200,00	200,00
6161	Multirisques	13 500,00	13 500,00	13 500,00
617	Etudes et recherches	80 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	9 965,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	247 400,00	247 000,00	247 000,00
6231	Annonces et insertions	200,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	500,00
6238	Divers	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	700,00	700,00
62878	Remb. frais à des tiers	40 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	205 178,00	145 610,00	145 610,00
6218	Autre personnel extérieur	149 000,00	89 500,00	89 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	48,00	45,00	45,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	680,00	725,00	725,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	150,00	110,00	110,00
6411	Salaires, appointements, commissions	22 950,00	25 100,00	25 100,00
6413	Primes et gratifications	1 900,00	2 100,00	2 100,00
6414	Indemnités et avantages divers	15 950,00	13 600,00	13 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 100,00	12 210,00	12 210,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 650,00	1 770,00	1 770,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	250,00	250,00	250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	200,00	200,00
648	Autres charges de personnel	200,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 938,00	18 052,00	18 052,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	50,00	50,00	50,00
6518	Autres	300,00	300,00	300,00
6531	Indemnités élus	14 535,00	14 600,00	14 600,00
6533	Cotisations de retraite élus	950,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	3,00	2,00	2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		669 281,00	491 712,00	491 712,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	126 000,40	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	126 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,40	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		795 281,40	491 712,00	491 712,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		795 281,40	491 712,00	491 712,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			Accusé de réception en préfecture n° 240214-240206-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			491 712,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20240214-240200-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES			A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	795 279,00	491 710,00	491 710,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	222 729,00	163 310,00	163 310,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	572 550,00	328 400,00	328 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2,00	2,00	2,00
7588	Autres	2,00	2,00	2,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		795 281,00	491 712,00	491 712,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		795 281,00	491 712,00	491 712,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		795 281,00	491 712,00	491 712,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	491 712,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
				Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20240214-240200-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
45811	DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (6)	208 583,83	0,00	0,00
45812	DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (6)	966 404,42	100 000,00	100 000,00
45813	DEPENSES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (6)	380 405,00	0,00	0,00
45815	TVX BASSIN GRANDCHAMPS (6)	300 000,00	0,00	0,00
45816	DEPENSES ACQUISITION MATERIELS (6)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			101 000,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20240214-240200-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	III B2
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45821	RECETTES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (5)	208 583,83	0,00	0,00
45822	RECETTES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (5)	966 404,42	100 000,00	100 000,00
45823	RECETTES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (5)	380 405,00	0,00	0,00
45825	TVX BASSIN GRANDCHAMPS (5)	300 000,00	0,00	0,00
45826	RECETTES ACQUISITION MATERIEL (5)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 856 393,25	101 000,00	101 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	101 000,00
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		078-257801332-20240214-240200-3-DE	
		Date de télétransmission : 14/02/2024	B3
		Date de réception préfecture : 14/02/2024	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20240214-240206-3-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20240214-240206-3-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN		Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY RECETTES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	198 194,86	0,00	0,00	0,00	
4581 DEPENSES OPERATION TVX BASSIN PORT MARLY (5)	198 194,86	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	198 194,86	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	199 006,71	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	199 006,71	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	199 006,71	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ RECETTES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 628 285,60	0,00	100 000,00	100 000,00	
4581 DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ (5)	3 628 285,60	0,00	100 000,00	100 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 628 285,60	0,00	100 000,00	100 000,00	
RECETTES (b)	3 616 170,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	3 616 170,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ RECETTES		Adresse de réception en préfecture : 078-257801332-2024-02-24-003 Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	
OPERATION TVX BASSIN CORBIERE LE PECQ				Date de délibération : 14/02/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 616 170,00	0,00	100 000,00	100 000,00	

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : DEPENSES OPERATION TVX POSTE FONDERIE RECETTES OPERATION TVX POSTE FONDERIE			Date de la délibération
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	324 256,43	0,00	0,00	0,00
4581 DEPENSES OPERATION TVX POSTE FONDERIE (5)	324 256,43	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	324 256,43	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	205 152,76	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	205 152,76	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	205 152,76	0,00	0,00	0,00

N° opération : 5		Intitulé de l'opération : DEPENSES TVX BASSIN GRANDCHAMPS RECETTES TVX BASSIN GRANDCHAMPS			Date de la délibération
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	864,00	0,00	0,00	0,00	
4581 TVX BASSIN GRANDCHAMPS (5)	864,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	864,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	864,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-2024-04-14-24-0003-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	Date de la délibération :
--	----------------------------------

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-2024-04-14-24-0003-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	Date de la délibération :
--	----------------------------------

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-237801332-20240214-240200-3-DE Date de télétransmission : 14/02/2024 Date de réception préfecture : 14/02/2024	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye (1).
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
24/10/2018 - concession	SUEZ Eau France	SUEZ Eau France	Société par Actions Simplifiée	247 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 25 700 1332 20240214-240206-3-D	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 14/02/2024	D
	Date de réception préfecture : 14/02/2024	

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 VOTES :
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/01/2024

Présenté par (1) Jean-Jacques LACHETEAU,
 A Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye le 06/02/2024
 (1) Jean-Jacques LACHETEAU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Budget Primitif 2024
 A Saint-Germain-en-Laye, le 06/02/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BESSE Véronique	
BURGAUD Benoît	
CABOCEL Claude	
GAGNIERE Jean-Luc	
GUYARD Elisabeth	
LACHETEAU Jean-Jacques	
MIRABELLI Serge	
MORINI Gilles	
ROUSSEAU Laurence	
ROUSSEL-DEVAUX François	
SOUCARET Rodolphe	
TUVI Marie-Pascale	

Certifié exécutoire par (1) Jean-Jacques LACHETEAU, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

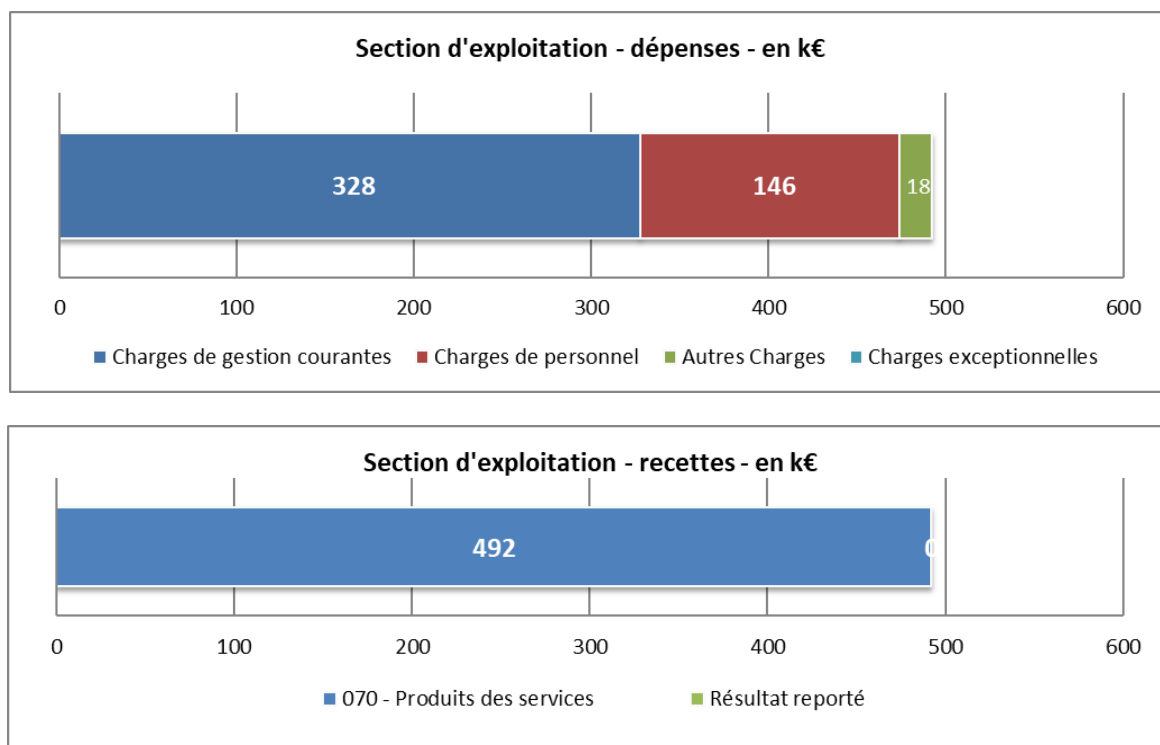
Le budget primitif, voté annuellement, constitue la prévision des dépenses et des recettes pour l'année. Le budget 2024 a été voté le 6 février 2024 par le comité syndical du SIA de Saint-Germain-en-Laye, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors du débat qui s'est tenu le 18 décembre 2023.

Le SIA est un syndicat à vocation unique dont l'objet est le transport des eaux pluviales et usées de son territoire.

I. Section d'exploitation

Le service public d'assainissement géré par le SIA de Saint-Germain-en-Laye fait l'objet d'un contrat de délégation de service public par lequel la société SUEZ se voit confier la gestion de ce service public. La rémunération du délégataire est substantiellement liée au résultat d'exploitation du service.

La section d'exploitation s'établit à 492 k€.



II. Section d'investissement

Le syndicat a lancé un schéma directeur d'assainissement en 2015 afin de faire un état des lieux de son réseau. Quatre scénarii de restructuration du réseau du syndicat ont été proposés, dans l'objectif de maîtriser la pollution rejetée en milieu naturel et de prévenir les risques de débordements et d'inondation.

Le scénario retenu par les élus du syndicat prévoit un programme de travaux d'envergure en quatre phases sur une période de 15 ans, pour un coût prévisionnel de 31 millions d'euros TTC.

La section d'investissement s'élève à 101 k€ et se présente de la manière suivante :

